

À renvoyer à : IGESA – Direction des vacances – BP 335 – 20297 Bastia Cedex

Attention : ce bulletin n'est pas une demande de renseignements mais une inscription ferme et définitive.

N° demande

Avez-vous fait une réservation par téléphone ?

OUI* Non

*Si votre situation n'est plus à jour ou bien s'il s'agit d'une première inscription, vous devez nous transmettre vos pièces justificatives sous 48 h. En cas de non-réception, une facture rectificative sera éditée au tarif maximal (E ou F).

N° vacances

Coordonnées

M. Mme Mlle

NOM (en majuscules) NOM de jeune fille (en majuscules) PRÉNOM

Date de naissance / / Commune de naissance Code postal

Situation Familiale

1 Célibataire 2 Marié(e)/Pacsé(e) 3 Séparé(e) 4 Divorcé(e) 5 Veuf/Veuve 6 Vie maritale

Adresse du domicile

N° rue Rue – Avenue – Bâtiment

Code postal Commune (obligatoire) Localité (s'il y a lieu)

E-mail

(N'oubliez pas de communiquer votre adresse e-mail pour la transmission de documents et la rapidité des échanges relatifs au séjour de votre enfant.)

Prospection directe

Je n'autorise pas l'IGESA à m'adresser toute prospection directe concernant ses produits.

Si vous ne pouvez pas télécharger les documents par Internet, ils vous seront adressés par courrier. Cochez la case : Téléchargement impossible.

Téléphone (obligatoire)

Domicile Portable Professionnel

Tél. durant le séjour de l'enfant (si différent du domicile)

Situation professionnelle

2 Marine 21 DCN 3 Air 4 Terre 5 DGA 6 Gend. 7 Sces. communs 8 Associé 9 Étranger 10 EPA 11 Autre

Catégorie hiérarchique

1 Officier de carrière 2 Officier sous contrat 3 Sous-officier de carrière 4 Sous-officier sous contrat 5 Militaire du rang sous contrat 7 Cadre ou maîtrise 8 Employé(e) ouvrier 9 Autre

Qualité

1 Ressorissant 1 Actif 2 Retraité(e) 3 Veuf/veuve Si vous êtes au tarif maximal (E)*

2 Non-ressortissant 1 Associé 1 INI 2 ONAC 3 ONERA 4 Autre } Code convention ou pays

2 Non-ressortissant 2 Étranger 3 Autre

Affectation

* Envoi d'avis d'imposition non obligatoire.

Réservé à l'IGESA

Nombre d'enfants à inscrire

Revenu fiscal de référence

Revenu fiscal de référence

RABIPP

Revenu fiscal de référence

Nombre de parts

Tranche tarifaire

N° demande

Participant

Identité Nom de l'enfant : Prénom :

 Date de naissance : / / Sexe : Garçon Fille

 Si activité neige, précisez le **niveau en ski/surf** : Débutant Initié Confirmé Pointure : Taille : cm

Qualité Ressortissant Non-Ressortissant

Saison Toussaint Noël Hiver Printemps

Type de centre Centre de Vacances de Jeunes

 Séjour linguistique

Transport

 Vous assurez vous-même le transport de l'enfant.

 Vous confiez à l'IGESA le transport de l'enfant.

Centres souhaités (par ordre de préférence)

Nom du centre et programme (si Séjour linguistique)	Activité	Dates du séjour	Code IGESA	Ville de départ	Ville de retour *

 J'autorise mon enfant à pratiquer les activités citées dans le catalogue.

 J'autorise mon enfant à utiliser les moyens de transport mis en place par l'IGESA pendant la durée du séjour.

Transport

En Centre de Vacances de Jeunes

- Retrouvez toutes les informations pratiques p. 36 et 37. Référez-vous également aux conditions générales de vente p. 39 à 41 et à celles du partenaire choisi. Toute modification de dates, de lieux de départ et/ou de retour de l'enfant, à 60 jours du début du séjour entraîne des frais (voir conditions générales de vente p. 39 à 41). Attention : si vous avez plusieurs enfants, en fonction des centres choisis, les gares de proximité au départ et au retour de la même ville peuvent être différentes pour chacun de vos enfants (cf. p. 36).

Les Séjours linguistiques

- Pour tous les séjours, la ville de départ et d'arrivée est Paris (sauf indication départ province). Si vous souhaitez un acheminement aller/retour entre la province et Paris, précisez la ville de départ et de retour (voir Conditions générales de vente p. 41, 1 – Transports Province/Paris).

Assurance annulation et interruption de séjour uniquement pour les séjours en France et en CVJ :

 J'adhère à l'assurance annulation et interruption de séjour Pack Essentiel. J'adhère à l'assurance annulation et interruption de séjour Pack Top.

Attention ! Aucune souscription n'est possible 35 jours avant le départ (cf. www.igesa.fr, rubrique « Les Colos », sous-rubrique « Informations pratiques »).

 Dans le cadre de la loi sur le droit à l'image, j'autorise la publication de l'image de mon enfant pour : le minisite, la brochure et le portail Internet IGESA. L'IGESA s'interdisant toute utilisation commerciale de ces images.

Scolarité* :

 Classe : 1^{re} langue : 2^e langue :

Santé (problèmes particuliers) :

Lesquels :

* Ces données ne sont pas reprises dans le traitement informatique.

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des tarifs et conditions générales de vente présentés dans le catalogue en vigueur ainsi que celles du partenaire choisi. Signature obligatoire de la personne qui s'engage à payer les frais de séjour du ou des enfants en centre de vacances de jeunes ou en séjour linguistique.

Date/...../.....

Signature (obligatoire)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les renseignements fournis font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la CNIL. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Les réponses à ce questionnaire sont obligatoires. À défaut, votre demande ne pourra être traitée. Seule notre institution est destinataire des informations que vous lui communiquez. Vous pouvez être amenés à recevoir d'autres propositions relatives aux différentes prestations offertes par l'IGESA. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez bien formuler votre refus soit en renseignant la rubrique « Prospection directe » sur la page A, soit par simple courrier en indiquant vos références client. Ces droits s'exercent auprès de l'IGESA – Direction des vacances – BP 335 – 20297 Bastia Cedex.

Réservé à l'IGESA

Tarif :

Demande originale n° :

N° demande

Participant

Identité

 Nom de l'enfant : Prénom :

 Date de naissance : / / Sexe : Garçon Fille

 Si activité neige, précisez le **niveau en ski/surf** : Débutant Initié Confirmé

 Pointure : Taille : cm

Qualité

 Ressortissant Non-Ressortissant

Saison

 Toussaint Noël Hiver Printemps

Type de centre

 Centre de Vacances de Jeunes

 Séjour linguistique

Transport

 Vous assurez vous-même le transport de l'enfant.

 Vous confiez à l'IGESA le transport de l'enfant.

Centres souhaités (par ordre de préférence)

Nom du centre et programme (si Séjour linguistique)	Activité	Dates du séjour	Code IGESA	Ville de départ	Ville de retour *

 J'autorise mon enfant à pratiquer les activités citées dans le catalogue.

 J'autorise mon enfant à utiliser les moyens de transport mis en place par l'IGESA pendant la durée du séjour.

Transport

En Centre de Vacances de Jeunes

- Retrouvez toutes les informations pratiques p. 36 et 37. Référez-vous également aux conditions générales de vente p. 39 à 41 et à celles du partenaire choisi. Toute modification de dates, de lieux de départ et/ou de retour de l'enfant, à 60 jours du début du séjour entraîne des frais (voir conditions générales de vente p. 39 à 41). Attention : Si vous avez plusieurs enfants, en fonction des centres choisis, les gares de proximité au départ et au retour de la même ville peuvent être différentes pour chacun de vos enfants (cf. p. 36).

Les Séjours linguistiques

- Pour tous les séjours, la ville de départ et d'arrivée est Paris (sauf indication départ province). Si vous souhaitez un acheminement Aller/Retour entre la province et Paris, précisez la ville de départ et de retour (voir Conditions générales de vente p. 41, 1 – Transports Province/Paris).

Assurance annulation et interruption de séjour uniquement pour les séjours en France et en CVJ :

 J'adhère à l'assurance annulation et interruption de séjour Pack Essentiel. J'adhère à l'assurance annulation et interruption de séjour Pack Top.

Attention ! Aucune souscription n'est possible 35 jours avant le départ (cf. www.igesa.fr, rubrique « Les Colos », sous-rubrique « Informations pratiques »).

 Dans le cadre de la loi sur le droit à l'image, j'autorise la publication de l'image de mon enfant pour : le minisite, la brochure et le portail Internet IGESA. L'IGESA s'interdisant toute utilisation commerciale de ces images.

Scolarité* :

 Classe : 1^{re} langue : 2^e langue :

Santé (problèmes particuliers) :

Lesquels :

* Ces données ne sont pas reprises dans le traitement informatique.

Je certifie l'exactitude des informations données ci-dessus et déclare avoir pris connaissance des tarifs et conditions générales de vente présentés dans le catalogue en vigueur ainsi que celles du partenaire choisi. Signature obligatoire de la personne qui s'engage à payer les frais de séjour du ou des enfants en centre de vacances de jeunes ou en séjour linguistique.

Date/...../.....

Signature (obligatoire)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les renseignements fournis font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la Cnil. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Les réponses à ce questionnaire sont obligatoires. À défaut, votre demande ne pourra être traitée. Seule notre institution est destinataire des informations que vous lui communiquez. Vous pouvez être amenés à recevoir d'autres propositions relatives aux différentes prestations offertes par l'IGESA. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez bien formuler votre refus soit en renseignant la rubrique « Prospection directe » sur la page A, soit par simple courrier en indiquant vos références client. Ces droits s'exercent auprès de l'IGESA – Direction des vacances – BP 335 – 20297 Bastia Cedex.

Réservé à l'IGESA

Tarif :

Demande originale n° :

Quel que soit l'établissement ou le séjour demandé, tous les documents susceptibles de faire bénéficier de l'application d'un tarif réduit sont exigés des demandeurs ressortissants du ministère de la Défense.

Vous êtes R ressortissant

- Photocopie du dernier bulletin de salaire Défense ou de la carte d'identité militaire recto-verso pour les ressortissants en activité.
- Photocopie du titre de pension civile et militaire (Défense) ou de la carte d'identité de retraité militaire recto-verso avec la mention « retraité » pour les ressortissants retraités.
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus N - 2 reçu des services fiscaux (la non-présentation de l'avis d'imposition entraîne l'application du tarif E).

Vous êtes Non-R ressortissant

- Joindre impérativement le dernier bulletin de salaire.
- Les tarifs sont fixés par convention ou par notes particulières pour les associés et les étrangers.
- Les Non-R ressortissants sont admis dans la limite des places disponibles au tarif F.

IMPORTANT

- Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente (consultables sur www.igesa.fr, rubrique « Les Colos », sous-rubrique « Documents à télécharger ») et à celles de nos partenaires.
- Pour plus de réactivité et pour préparer en toute sérénité le séjour de votre enfant en CVJ ou Séjour linguistique, vous devez désormais télécharger les documents indispensables au bon déroulement de son séjour (notice infos pratiques, trousseau) sur www.igesa.fr, rubrique « Les Colos », sous-rubrique « Documents à télécharger ».

Toute modification de CVJ, de dates ou de lieu de départ et/ou de retour de l'enfant à 60 jours du début du séjour sera facturée. (voir tableau ci-dessous)

Modification (valable pour les CVJ)		
Acceptée sous réserve que soient remplies les conditions d'admission applicables au nouveau centre et que les possibilités de transport existent, s'il y est fait recours.		
Entraîne l'annulation du séjour antérieur et le calcul d'une nouvelle facture tenant compte des sommes déjà versées par la famille		
Délai* avant la date de début de séjour initial	Motif de la modification	
	Cas fortuit**	Autre cas
Plus de 60 jours	Pas de frais	Pas de frais
À compter de 60 jours		Forfait 75 €

* Le délai s'applique à compter de la date de réception de la demande de modification par les services de l'IGESA.

** Par « cas fortuit », il faut entendre les seuls cas suivants : décès d'un parent proche (père, mère, frère ou sœur, grands-parents), accident grave nécessitant l'hospitalisation d'un parent proche, hospitalisation de l'enfant à la date du départ nécessitant le report de son séjour, maladie contagieuse dûment attestée par un certificat médical, constat par certificat médical d'une incapacité physique à pouvoir exercer l'ensemble des activités pendant toute la durée du séjour.

Annulation de séjour (valable pour les CVJ)

Délai* entre le jour où l'annulation est portée à la connaissance de l'IGESA et la date de séjour.	
Ce délai s'apprécie à compter de la date d'envoi de la demande d'annulation en recommandé avec avis de réception.	
Plus de 60 jours avant le départ	17 € de frais de dossier
De 60 à 30 jours avant le départ	17 € de frais de dossier + 30 % du prix total
De 29 à 8 jours avant le départ	17 € de frais de dossier + 50 % du prix total
De 7 à 3 jours avant le départ	17 € de frais de dossier + 75 % du prix total
Moins de 3 jours avant le départ	17 € de frais de dossier + 100 % du prix total

* Le délai s'apprécie à compter de la date d'envoi de la demande d'annulation et interruption de séjour, en recommandé avec accusé de réception.

Attention : toute annulation de séjour en CVJ ou en séjour linguistique doit faire l'objet d'un courrier transmis avec accusé de réception à IGESA – Direction des vacances – BP 335 – 20297 Bastia Cedex. Les frais de dossier IGESA sont conservés quel que soit le motif de l'annulation.

Frais d'annulation en Séjours linguistiques : nous consulter au 04 95 55 20 20 (composer le 2 puis à nouveau le 2).

NB. : en cas de faute grave et notamment en cas de non-respect de la charte de fonctionnement disponible sur le site Internet www.igesa.fr, tout enfant peut être renvoyé dans sa famille, après que le directeur du centre a informé l'organisateur de l'IGESA et averti les parents. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement restent intégralement à la charge des parents et le séjour n'est pas remboursé.

Assurance annulation et interruption de séjour

Pour les CVJ, vous pouvez souscrire une assurance annulation et interruption de séjour de votre choix. L'IGESA vous propose l'assurance négociée avec le cabinet Lafont/Axa dont les coordonnées, tarifs et modalités d'adhésion figurent en p. 38 du présent catalogue.

Pour les séjours linguistiques : il est préférable de souscrire une assurance annulation auprès de l'assureur de votre choix (voir conditions générales de vente p. 41).